



TARIFS DES SALLES MUNICIPALES

– gérés par la Maison des associations de Pamiers – 2020-2021

1/ Salle des Capelles, Salle de Trémège, salle Espalioux, salle Aglaë Moyne

DEMANDEUR :	OCCUPATION	EQUIPEMENT	CAUTION	CHAUFFAGE (du 1 ^{er} /10 au 15/05)
Association appaméenne	Gratuit	Gratuit	150 €	Gratuit
Association extérieure	150 € / jour 250 € /week-end	5 €/jour / par équipement supplémentaire*	150 €	20 €/jour
Association partenaire de la ville (sous convention)	Gratuit	Gratuit	150 €	Gratuit
Association reconnue d'utilité publique et œuvres de charité	Gratuit	Gratuit	150 €	Gratuit
Professionnel (entreprise, société...)	150 € / jour 250 € /week-end	5 €/jour / par équipement supplémentaire*	150 €	20 €/jour
Institution publique	Gratuit	Gratuit	150 €	Gratuit
Parti politique, syndicat de travailleurs de Pamiers	Gratuit	Gratuit	150 €	Gratuit
Parti politique, syndicat de travailleurs extérieurs	300€/jour 560€ week-end	5 €/jour / par équipement supplémentaire*	150 €	20 €/jour
Particulier appaméen	100 € / jour 200 € /week-end	5 €/jour / par équipement supplémentaire*	150 €	20 €/jour





Particulier extérieur	150 € / jour	5 €/jour / par équipement supplémentaire*	150 €	20 €/jour
	250 € / week-end			

*équipement supplémentaire : chaque salle dispose d'équipements spécifiques dont les mises à disposition sont incluses au tarif de location. Les demandes d'apport d'équipements supplémentaires seront quant à elles assujetties à un complément de tarif.

(1) **Forfait nettoyage et rangement** : 150 € - (Applicable selon l'état de la salle à l'issue de la manifestation)

2/ Salles de la Maison des associations

DEMANDEUR	OCCUPATION / Journée	OCCUPATION / Longue durée	BUREAU ou COWORKING / Annuel	EQUIPEMENT / Journée	CARTE COPIEUR
Association appaméenne	Gratuit	Forfait 50 €/an Ou 5€/mois	Forfait 50 €/an	Gratuit	1 €
Association extérieure	Tarif horaire *	Forfait 200 €/an ou 20€/mois	Sans objet	5 € / jour et par équipement	1 €
Association partenaire de la ville (sous convention)	Gratuit	Forfait 50 €/an Ou 5€/mois	Forfait 50 €/an	Gratuit	1 €
Professionnel (entreprise, société...) et Organisme de formation	Tarif horaire *	Tarif horaire	Sans objet	5 € / jour et par équipement	1 €
Association reconnue d'utilité publique et œuvres de charité	Gratuit	Gratuit	Sans objet	Gratuit	1 €
Institution publique	Gratuit	Gratuit	Sans objet	Gratuit	1 €

Détail de la grille tarifaire :

*Tarifs « associations appaméennes et partenaires de la ville »

- **Gratuité** pour les réservations ponctuelles et équipements : Salle 1, salle 2, salle 3, salle 4, salle 5, salle 6, salle de coworking, salle libre-accès





- **Forfait « Bureau / Coworking »** (conventions d'occupation / associations résidentes) : 50€ / an (du 1^{er} septembre au 31 août)
- **Forfait « Activités »** (conventions mensuelles ou annuelles établies sur un planning d'occupation / permanences, activités diverses respectant le cadre du règlement intérieur) : 50€ / an ou 5€/le mois

*** Tarifs « association extérieure »**

- **Tarifification horaire** des réservations :
 - Salle 1 et 2 : 10 €/heure (ou à la journée 70 €)
 - Salle 3 et 4 : 8 €/heure (ou à la journée 60 €)
 - Salle 5 à 6 : 5 €/heure (ou à la journée 50 €)
 - Salle libre-accès : gratuit
- **Supplément Equipements** : 5€/jour et par équipement (vidéo, sono)
- **Forfait « Activités »** : (conventions d'occupation mensuelles ou annuelles établies sur un planning / activités diverses à destination des adhérents de l'association et respectant le cadre du règlement intérieur) : 200€ / an ou 20^e/ le mois

***Tarifs « professionnel et organisme de formation »**

- **Tarifification horaire** des réservations :
 - Salle 1 et 2 : 10 €/heure (ou à la journée 70 €)
 - Salle 3 et 4 : 8 €/heure (ou à la journée 60 €)
 - Salle 5 à 6 : 5 €/heure (ou à la journée 50 €)
 - Salle libre-accès : gratuit

3/ Salle Fernan

DEMANDEUR :	OCCUPATION du lundi au jeudi	OCCUPATION week-end	CAUTION	CHAUFFAGE (du 1er/10 au 15/05)
Associations partenaires de la ville dans le cadre des Balades Culturelles (sous convention)	Gratuit	Gratuit	250 €	80€/jour
Ecoles Primaires de Pamiers	Gratuit			
Collèges et Lycées	180€/ jour		250 €	80€/jour





Association appaméenne	180€/jour	300 €	250 €	80€/jour
Association extérieure	360€/jour	680 €	250 €	80€/jour
Particulier appaméen	320€/jour	540 €	250 €	80€/jour
Particulier extérieur	520€/jour	940 €	250 €	80€/jour
Institution publique	260€/jour	500 €	250 €	80€/jour
Professionnel (<i>entreprise, société...</i>) appaméen	360€/jour	680 €	250 €	80€/jour
Professionnel (<i>entreprise, société...</i>) extérieur	650€/jour	1 200 €	250 €	80€/jour

Forfait chauffage : 80€ / jour (du 1^{er} octobre au 15 mai)

Pénalité en cas de non nettoyage et rangement : 150 €

Dans le cadre de la location et de la mise à disposition de la salle : l'utilisateur, l'association ou le professionnel devront présenter avant la mise à disposition de la salle un justificatif d'engagement concernant la prestation liée à la sécurité de l'évènement organisé (SSIAP, CQP APS, etc....).

3/ Salle « Le Club »

EMANDEUR :	OCCUPATION du lundi au jeudi	OCCUPATION week-end	CAUTION	CHAUFFAGE et CLIMATISATION
Associations partenaires de la ville dans le cadre des Balades Culturelles (sous convention)	Gratuit	Gratuit	150 €	50€/jour
Ecoles Primaires de Pamiers	Gratuit		150 €	50€/jour
Collèges et Lycées	120€/ jour		150 €	50€/jour
Association appaméenne	120€/jour	180 €	150 €	50€/jour
Association extérieure	240€/jour	440 €	150 €	50€/jour
Particulier appaméen	200€/jour	300 €	150 €	50€/jour





Particulier extérieur	390€/jour	680 €	150 €	50€/jour
Institution publique	220€/jour	420 €	150 €	50€/jour
Professionnel (entreprise, société...) appaméen	270€/jour	500 €	150 €	50€/jour
Professionnel (entreprise, société...) extérieur	460€/jour	820 €	150 €	50€/jour

Forfait chauffage et climatisation : 50 € / jour (du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours)

Pénalité en cas de non nettoyage et rangement : 150 €

Dans le cadre de la location et de la mise à disposition de la salle : l'utilisateur, l'association ou le professionnel devront présenter avant la mise à disposition de la salle un justificatif d'engagement concernant la prestation liée à la sécurité de l'évènement organisé (SSIAP, CQP APS, etc....).

